016-200054047-20240624-2024 06 24 04-DE Recu le 25/06/2024 Publié le 25/06/2024

### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### **DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**



# COMMUNE DE CONFOLENS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE Le vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 13 juin 2024 sous la présidence de M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.

**COMMUNE DE CONFOLENS** 

Etaient présents :

Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB

Effectif légal du Conseil Frédéric, Mme FOURNIER Sylvia, M. LEBRET Hubert, adjoints

Municipal: 27

M. DEMONT Jean-Michel, M CHOPY Laurent, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Nombre de conseillers en exercice: 23 Présents: 13

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. BOUTY Philippe, M. GRAVELLE Alain, Mme LANDREVIE

Excusés-Absents: 10 Délégations :

Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, Mme SIMON Sandrine, Mme LAFONT Cindy, M.

FELIX Gaël, , M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, Mme BOURDIER Elise

**Date de Convocation**:

jeudi 13 juin 2024

Délégations: M. BOUTY Philippe à M DUPRÉ, M. GRAVELLE Alain à Mme VILLEDARY Véronique, Mme LANDREVIE Susanne à Mme LAMANT Marie-Line, Mme BARRY Marie-

Christine à M. PAULET Didier, M. FELIX Gaël à M. LEBRET Hubert

Date d'affichage :

Jeudi 13 juin 2024

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2024/06/24 N°04

## 4 - Urbanisme - Acquisition d'un immeuble situé au 11-13 rue du Maquis Foch

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Monsieur GICQUEAU Jean-Pierre a proposé à la commune d'acquérir l'immeuble situé 11/13 rue du Maguis Foch 16500 CONFOLENS pour la somme de 20 000 euros (parcelles cadastrées AD 264 et AD 532).

### Cet immeuble comprend:

- au rez-de-chaussée un local à usage commercial de 100m² avec bureau et réserves,
- aux étages un appartement de 120 m<sup>2</sup> et un appartement de 85m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire, eu égard à la situation de cet immeuble qui est frappé d'un arrêté de réalisation d'office de travaux et d'une procédure d'insalubrité pour un appartement, et dans la perspective de développer le commerce et l'habitat en Coeur de Ville propose au Conseil Municipal de procéder à l'acquisition dudit immeuble pour la somme de 20 000 €.

### Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition de l'immeuble situé 11/13 rue du Maquis Foch 16500 Confolens et cadastré AD 264 et AD 532 pour la somme de 20 000 €;
- APPROUVE la prise en charge par la commune des frais des actes notariés correspondants ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à engager la dépense correspondante.

> Jean-Noël DUPRÉ Maire de Confolens

Pour Extrait Conforme En Mairie, le 25 juin 2024